



**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2022/69

QUESTION N°7

**OBJET : TECHNIQUE / DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYNDICAT MIXTE
DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU VAL D'OISE (SDEVO) RELATIVE A
L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS SIS CHEMINS DES BŒUFS**

**L'An Deux Mille Vingt Deux
Le Vingt-Sept Septembre
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 septembre 2022, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Adélaïde DA PAULA
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Florence DOUILLON
Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Louis VINCENT - Seddik HADDOUYAT
Pascal KLINGLER - Frédéric CLAUX - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON
Fabien CUVILLIER - Eric NOIRET - Eric BOSC
Mathilde MISSLIN - Christophe BATAIS - Patrick MURCIA

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Jean-Claude CHEVRIER a donné procuration à Isabelle CHOCHON-LAMBERT
Maria GUYON a donné procuration à Josiane THOMAS
Denis HOFFMANN a donné procuration à Fahed HADJI
Annie METAY a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Amélie SANDRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Louis VINCENT

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 28

N°D2022/69 – TECHNIQUE / Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Val d'Oise (SDEVO) relative à l'enfouissement des réseaux aériens sis chemin des Bœufs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les possibilités de subventionnement des projets d'enfouissement des réseaux accordé par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Val d'Oise (SDEVO),

Considérant la nécessité de faire effectuer ces travaux d'enfouissement de réseaux Chemin des Bœufs

Considérant le projet de travaux d'enfouissement de réseaux à hauteur à 211 001.83 € HT soit 253 202.20 € TTC ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

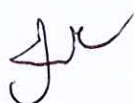
**Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,**

- ✓ **SOLLICITER** le concours financier au taux maximum du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Val d'Oise (SDEVO), dans le cadre des aides apportées aux communes pour le financement des travaux d'enfouissement et de dissimulation des réseaux électrique et téléphoniques en 2022,
- ✓ **APPROUVER** le dossier justificatif de demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Val d'Oise (SDEVO) et le plan de financement s'y rapportant
- ✓ **MANDATER** Monsieur le Maire pour diligenter les démarches en vue d'obtenir le financement
- ✓ **AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des autorisations et conventions liées à la dissimulation des réseaux aériens
- ✓ **PRECISER** que les crédits sont inscrits au budget section investissement de l'année considérée

**ET ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 27 SEPTEMBRE 2022**

Publié le : 28/09/2022
Transmis en Préfecture le : 29/09/2022
Exécutoire le : 29/09/2022

LE MAIRE



MICHEL VALLADE

